

**RAPPORT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCRÉDITÉE
À DES FINS CONSULTATIVES
AUPRÈS DU COMITÉ CONCERNANT SA CONTRIBUTION
À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**Date limite : 17 février 2025
pour examen en 2025**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.
Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

Conseil québécois du patrimoine vivant

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

Quebec Council for Living Heritage

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

NGO-90243

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquez l'adresse du siège.

Organisation : Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV)

Adresse : 310, boulevard Langelier, bureau 242, Québec (QC) G1K5N3 Canada

Numéro de +1 (418) 524-9090

téléphone :

Adresse électronique : info@patrimoinevivant.qc.ca

Site Internet/Réseau social : www.patrimoinevivant.qc.ca

Autres informations pertinentes : ONG reconnue et soutenue par le ministère de la Culture et des Communications pour regrouper les groupes, associations et individus dans le secteur du patrimoine immatériel au Québec (Canada).

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Indiquez le nom complet, l'adresse et toute autre information de contact de la personne responsable de la correspondance relative au présent rapport.

Titre (Mme/M., etc.) : M.

Nom de famille : Gauthier

Prénom : Antoine

Fonction : Directeur général

Adresse postale : 310, boulevard Langelier, bureau 242, Québec (QC) G1K5N3 Canada

Numéro de téléphone : +1 (418) 524-9090 poste 2

Adresse électronique : direction@patrimoinevivant.qc.ca

Autres informations pertinentes : Également membre du Réseau global des facilitateurs UNESCO-PCI

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontré par votre organisation lors de telles

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.
2. Pour de plus amples informations sur le cadre global de résultats, veuillez vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

activités.

B.1. *Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Maximum 300 mots

L'ensemble des actions du Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) paraissent concourir au renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour la sauvegarde du PCI, notamment à travers la promotion et la défense des intérêts des éléments du PCI auxquels il veille en général. L'élaboration de plans de développement nationaux sectoriels (ou stratégies de sauvegarde) en fait partie. Ceux-ci sont réalisés dans la foulée de consultations des groupes et des communautés, en particulier dans les dernières années pour les domaines de l'accordéon diatonique, de la meunerie artisanale et du fléché (technique textile traditionnelle). En effet, ces plans sont élaborés à dessein d'améliorer l'ensemble des écosystèmes associés à ces éléments culturels, lesquels ont été légalement désignés au titre du PCI au Québec, et ce, à travers l'éducation, la promotion, le soutien public, la formation, la production de contenus, l'appui aux associations, et plus encore.

B.2. *Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission** et à l'**éducation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Maximum 300 mots

L'une des activités principales du CQPV est la formation. Nous offrons une programmation étoffée de cours, stages et ateliers dans différents domaines du PCI, dispensés par et pour les groupes culturels concernés. Un comité formé à la fois de pairs et de nos membres propose et valide les choix de formations à dispenser. Notre programme national des Maîtres de traditions vivantes, inspiré des systèmes de Trésors humains vivants, contribue également à cette offre pédagogique de qualité dans les régions de résidences des maîtres, dont la candidature est proposée par des associations locales. À cela s'ajoute des outils en ligne, comme des parcours éducatifs sur le web et des tutoriels, ainsi que des études complètes de besoins en matière de formation, publiées dans la collection « Les traditions culturelles du Québec en chiffres ». Celles-ci prévoient des consultations (en ligne et en groupes) au sein de différents milieux pour sonder les porteurs de traditions quant à leurs besoins ou vision en la matière. Une analyse complète de l'offre pédagogique sur le territoire est opérée lors de chaque étude, disponible en PDF dans la section Publications de notre site web.

B.3. *Décrivez la participation de votre organisation à l'**inventaire** et à la **recherche** sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Maximum 300 mots

Le CQPV a participé activement à la complétion du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (fiches textuelles et production de contenu vidéo), sorte d'inventaire de la province. Nous avons également réalisé des contrats de consultant en lien avec des inventaires ou des désignations légales pour la Ville de Québec et la Ville de Saguenay, en plus de co-éditer un guide sur le PCI pour les municipalités, en partenariat avec le ministère de la Culture. Nos recherches, avalisées par un conseil d'administration représentatif des différents milieux du PCI, incluent les études

mentionnées ci-haut, parues dans la collection « Les traditions culturelles du Québec en chiffres ». Jusqu'à présent, nous avons publié neuf tomes : état des lieux du PCI ; danse traditionnelle ; sculpture d'art populaire ; meunerie ; forge ; construction d'embarcations en bois ; facture d'instruments de musique ; herboristerie ; textile, cuir & fourrure. Des recherches sont en cours sur le conte, en collaboration avec le Regroupement du conte au Québec (lancement prévu en 2026), et sur les festivals, en collaboration avec les 25 événements membres du réseau « Festivals trad Québec » (2025). Le CQPV collabore aussi avec l'Université de Toronto, l'Université Memorial et le Musée canadien de l'histoire sur un projet de recherche et de diffusion d'archives sonores et audio-visuelles.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de **politiques et mesures juridiques et administratives**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Maximum 300 mots

Le CQPV concourt depuis 1993 à conseiller les autorités publiques en matière de patrimoine et de culture, en particulier eu égard aux traditions culturelles ou au PCI. Les positions et documents-conseils sont validés par le conseil d'administration, élu pour représenter les différents secteurs du PCI. Elles font aussi parfois l'objet de consultations auprès de nos membres ou auprès du grand public, sous la forme de sessions de concertation ou de sondages web. Dans les dernières années, nous avons entre autres participé à l'élaboration de politiques, de projets de loi ou de mesures juridiques et administratives pour la Ville de Montréal, la Ville de Québec, la Ville de Saguenay et le gouvernement du Québec, et ce, sous la forme de réunions de travail, de contrats de services ou de participation à des consultations publiques, y compris une commission parlementaire. Voir la section Publications du site web du CQPV pour consulter l'ensemble des documents pertinents, récents et anciens, réalisés par nos soins. De plus, nous sommes en train de terminer la préparation d'un document de réflexion autour d'une éventuelle signature par le Canada de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, conjointement avec la Commission canadienne pour l'UNESCO. Voir également les actes du colloque international sur « Les Mesures de soutien au PCI », organisé par le CQPV, ainsi que celles sur « Les systèmes de Trésors humains vivants à travers le monde », disponibles gratuitement en PDF sur notre site web.

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du **rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société**. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Maximum 300 mots

Le CQPV effectue des campagnes promotionnelles et des entrevues médiatiques dans le courant de chaque année pour l'ensemble de ses projets. À travers nos réseaux sociaux, nous diffusons de l'information à propos des activités de nos membres et effectuons la promotion des films, outils web, formations, colloques ou balados (*podcasts*) que nous produisons. Nous dispensons aussi régulièrement des conférences et des ateliers en collaboration avec nos associations adhérentes sur le terrain ou avec des partenaires institutionnels. Nous avons demandé et obtenu des désignations légales d'éléments du PCI par le ministre de la Culture, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, de concert avec les milieux concernés. Le CQPV est parfois aussi invité à l'université pour parler du PCI, et publie des articles dans de publications nationales ou internationales.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Maximum 300 mots

À travers notre offre foisonnante, nous avons lancé récemment le magazine Culture trad Québec, destiné à sensibiliser le grand public et à nourrir les artistes et les artisans du milieu, tant professionnels qu'amateurs. Celui-ci remplit un important vide quant au contenu écrit autour des traditions orales d'ici et d'ailleurs. Le contenu est rédigé par des porteurs et porteuses de traditions de tous âges et de toutes provenances. Le Prix CQPV, décerné chaque année à une initiative exemplaire en patrimoine vivant, ainsi que le Prix Jean-Du-Berger, accordé à un individu pour une carrière exceptionnelle dans le domaine, favorisent une sensibilisation au PCI. Le Réseau des veillées de danse au Québec, le réseau Festivals trad Québec et le programme des Maîtres de traditions vivantes convergent également vers cet objectif, tout comme notre wiki-club, destiné à augmenter la présence du patrimoine vivant dans l'encyclopédie participative Wikipédia.

B.7. *Décrivez la participation de votre organisation à la facilitation de l'**engagement** des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Maximum 300 mots

À titre d'organisme de regroupement, l'engagement des groupes et des communautés se situe au cœur du travail du CQPV. Afin de faciliter cet engagement, nous mettons notamment en place un Rassemblement patrimoine vivant dans des localités différentes à chaque année, des consultations thématiques, des comités, des groupes de travail, etc. La composition même du conseil d'administration du CQPV reflète une participation et une représentativité pour le secteur. Enfin, nous favorisons constamment les partenariats entre nos membres et publions chaque mois la liste des subventions et opportunités disponibles à leur intention.

B.8. *Décrivez l'**engagement** de votre organisation **dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international** pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.*

Maximum 300 mots

Le Canada n'étant pas partie à la Convention de 2003, cela limite les possibilités de coopération à cet égard. Le CQPV s'est néanmoins engagé à échanger informations et expériences avec d'autres ONG canadiennes accréditées dans le cadre de ladite Convention, en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO (protocole d'entente actif à cet égard entre nos deux organisations), ainsi qu'avec d'autres institutions, provinces ou pays, comme en fait foi notre dernier colloque international portant sur Les systèmes de Trésors humains vivants à travers le monde. Celui-ci s'est tenu en 2020 avec sept États participants (actes bilingues parus en 2021), ce qui nous a par ailleurs valu d'être invités à Washington en 2023. Récemment, nous avons dispensé des conférences en France en 2024 à l'invitation respective du CFPCI et de l'association des Maîtres d'art français.

B.9. Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.

Maximum 300 mots

Ne s'applique pas. Le Canada n'est pas un État partie à la Convention.

B.10. Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.

Maximum 300 mots

Ne s'applique pas. Le Canada n'est pas un État partie à la Convention.

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- Coopération avec les centres de catégorie 2
- Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- Coopération avec les Chaires UNESCO
- Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- Soutien financier du Programme de participation
- Autres types de coopération

Maximum 300 mots

Le CQPV siège sur l'Organe d'évaluation depuis 2024, grâce à une candidature déposée par la délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Nous avons reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème des 20 ans de la Convention à l'occasion du Rassemblement patrimoine vivant 2023, lequel célébrait le 30^e anniversaire de notre organisme, puis celui « En soutien à la journée internationale du patrimoine culturel immatériel » à l'occasion d'activités de formation que nous avons organisées en 2024 portant respectivement sur la chanson de tradition orale et la teinture végétale et naturelle, lesquelles ont donné lieu à des vidéos à paraître en 2025. Nous avons également eu la permission d'utiliser le logo de l'UNESCO-PCI pour un colloque international tenu à Québec en 2011 (auquel participait entre autres l'ex-DG Koïchiro Matsuura et la secrétaire de la Convention Cécile Duvelle). Nous avons signé par le passé un protocole d'entente avec le centre de catégorie II ICHCAP, avec lequel nous échangeons annuellement de l'information sous forme de magazines ou autres. En 2024, nous avons co-piloté un colloque sur la musique traditionnelle en partenariat entre autres avec la chaire UNESCO pour l'empowerment des premiers peuples de l'Université de Chicoutimi. Le CQPV collabore activement depuis plusieurs années avec la Commission canadienne pour l'UNESCO pour la

tenue d'événements de réflexion en lien avec le PCI, y compris la place des peuples autochtones dans ce contexte. Notre directeur général est par ailleurs membre du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003.

D. Participation aux travaux du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.*

Maximum 300 mots

Le CQPV est présent à toutes les sessions du Comité depuis 2011. Nous avons co-fondé le Forum des ONG, tout en participant à plusieurs de ses activités parallèles, y compris les publications #HeritageAlive et le nouveau festival de courts-métrages #HeritageAlive, dont notre directeur général était l'organisateur. À ce titre, celui-ci a pris la parole à plusieurs reprises devant le Comité à travers les années.

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Maximum 120 mots

Le CQPV est membre de l'Organe d'évaluation depuis 2024, élu par le Comité à Kasane (Botswana) en 2023. Il représente le siège ONG du Groupe électoral 1 pour un cycle de quatre ans.

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Maximum 600 mots

Mis à part l'Organe d'évaluation, notre organisation a contribué à la réalisation d'événements de réflexion et de concertation, notamment à travers le Forum des ONG et ses groupes de travail, et a produit plusieurs articles analytiques dans des publications nationales ou internationales, lesquels peuvent s'avérer utile aux membres du Comité. Plus directement, à titre d'experts dans plusieurs domaines associés au PCI, à l'éthique, à l'économie ou au droit international, nous sommes convaincus que nous pourrions fournir davantage de services consultatifs à l'avenir en fonction des besoins exprimés par le Comité.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles)

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre de membres/de personnels ayant les compétences linguistiques concernées.*

Maximum 300 mots

Tous les membres de notre organisation (6 employés) parlent couramment et travaillent quotidiennement en français. La plupart sont également capable d'œuvrer en anglais.

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.*

Maximum 300 mots

À titre de regroupement national en patrimoine culturel immatériel, nous sommes amenés à travailler avec l'ensemble des domaines du PCI. Nous comptons plus de 120 membres associatifs qui oeuvrent dans l'artisanat traditionnel, les traditions orales, la danse folklorique, l'art culinaire ancestral, les sports et jeux traditionnels, la médecine par les plantes, les traditions des Premières Nations, etc. Nous effectuons à la fois des consultations avec eux, mais également des formations, des études ou de la promotion collective sur des thèmes très variés.

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des candidatures.*

Maximum 300 mots

Outre l'Organe d'évaluation, le CQPV a maintes fois participé à des jurys en culture pour d'autres institutions ; nous analysons annuellement des candidatures pour les prix que nous décernons, pour les projets que nous lançons ou pour les formations contingentées que nous organisons ; nous évaluons également des textes aux fins de publication, notamment dans le magazine Culture trad Québec ; plus largement, nous sommes parfois amenés à commenter ou analyser des propositions émanant du gouvernement provincial ou de villes en lien avec des politiques du patrimoine ou de la culture.

E.4. *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre de membres/de personnels ayant les compétences linguistiques concernées.*

Maximum 300 mots

Le CQPV a été embauché par le ministère de la Culture pour la rédaction de fiches synthétiques parues dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Nous rédigeons également de façon régulière et dans différents contextes des mémoires, avis, discours, scénarios de courts-métrages, communiqués de presse, fiches informatives pour le conseil d'administration et positions. À cela s'ajoute la rédaction périodique d'articles pour la revue Culture trad Québec ou pour les publications #HeritageAlive, sans oublier plusieurs feuillets publiés par nos membres ou des articles de nature scientifique. Le CQPV produit également du contenu web pour différentes

plateformes et projets. L'ensemble des écrits est en langue française, que nos six employés maîtrisent très bien. La plupart d'entre nous avons également la capacité de rédiger en anglais, bien que l'occasion ne nous soit pas souvent présentée.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Maximum 300 mots

Le CQPV a l'habitude de travailler à l'international dans le cadre des projets liés au Comité ou au Forum des ONG, dans lesquels il est activement impliqué, sans oublier l'organisation à Québec d'événements internationaux. La grande expérience de notre équipe pour mener des projets tant à l'échelle locale que nationale, impliquant différents types de communautés ou groupes, nous permet d'affirmer que nous avons globalement une excellente capacité pour appliquer des expériences locales à un contexte international. Le directeur général du CQPV détient par ailleurs une maîtrise en Relations internationales de l'Université Laval.

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : Antoine Gauthier

Titre : Directeur général

Date : 21 janvier 2025

Signature :



Dans le but de collecter des informations, les organisations non gouvernementales accréditées sont invitées à répondre à la question suivante (facultative). Les informations fournies ne seront pas évaluées dans le cadre du réexamen de l'accréditation au sens du paragraphe 94 des Directives opérationnelles.

Participation aux travaux du Forum des ONG du PCI

Votre organisation a-t-elle contribué aux travaux du Forum des ONG du PCI au cours des quatre dernières années ? Si oui, veuillez cocher la/les case(s) correspondante(s) et fournir les informations ci-dessous.

Membre du **conseil exécutif** du Forum des ONG du PCI

Si oui, indiquez la période et le rôle joué :

Membre d'un **groupe de travail thématique** établi dans le cadre du Forum des ONG du PCI

Précisez le nom du groupe de travail, la période et le rôle joué : Président de groupe de travail sur l'Éthique et participant à d'autres groupes. Membre du comité de rédaction #HeritageAlive.

Organisateur d'un **événement spécifiquement organisé pour les organisations non gouvernementales accréditées**

Précisez le nom de l'événement, son groupe cible et sa date : En marge de la dernière session du Comité tenue au Paraguay en 2024, le CQPV a co-organisé le symposium #HeritageAlive sur la vannerie destiné à l'ensemble des délégués puis organisé le tout premier festival de courts-métrages #HeritageAlive, lequel présentait des films produits par les ONG accréditées selon la sélection d'un jury.

Autres types de coopération

Précisez : Avis informel fourni au Comité électoral à l'occasion d'une situation complexe.